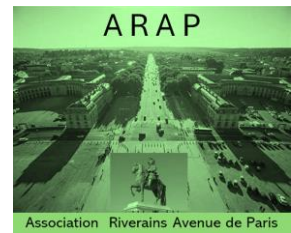


Association des Riverains de l'Avenue de Paris

Maison des Associations
2bis Place de Touraine
78000 VERSAILLES
ARAP78000@laposte.net



Objet de l'association :

« Défense des intérêts des riverains de l'Avenue de Paris, à Versailles, dans les domaines de l'Urbanisme, de la Voirie, de la Circulation, du Stationnement, de la Sécurité des Biens et des Personnes, de l'Environnement, et d'une façon plus générale tout ce qui touche à leurs conditions et leur cadre de vie ».

Elle s'adresse aux résidents de l'avenue de Paris et des rues adjacentes.

Conseil d'Administration de l'A.R.A.P :

Monsieur Thierry Lescuyer-Chavasse, Président
Monsieur Guy Escudié, Président-Fondateur, Président- Honoraire
Madame Sandra Mocilnikar, Vice-Présidente
Monsieur Bernard Richert, Trésorier
Monsieur Didier Jacquemin
Madame Josette Decruz
Monsieur Noël Marcou

Actions en cours, objectifs, projets et représentation des riverains en juin 2024

Créée le 26 octobre 1999, l'A.R.A.P. est une équipe qui se mobilise pour :

- **représenter les riverains dans leurs préoccupations, besoins et souhaits dans toutes les instances qui leur sont ouvertes.**
- **proposer des aménagements, dans le sens d'une amélioration et de l'intégration des enfants au tissu urbain.**
- **préserver et améliorer la qualité de vie sur notre avenue.**

Quelques exemples de notre mobilisation :

- Participation aux réunions de l'association SAVE (Sauvegarde et Animation de Versailles), la seule association qui fédère la majorité des associations « résidents et usagers » de Versailles Grand Parc, qui se tient au courant des projets d'urbanisme, de transports, eaux, forêts, chauffage urbain, événements exceptionnels...
- Participation aux réunions des Conseils de Quartier qui évoquent les projets municipaux.
- Veille au respect des stationnements nécessaires au fonctionnement de notre avenue, besoins de ses résidents, usagers quotidiens et visiteurs occasionnels (zone de stationnement au début de l'Avenue de Paris).
- Concertation avec la mairie et le service des Espaces Verts pour l'aménagement d'une zone pour enfants, adultes et familles sur l'Avenue de Paris (en bordure du parc de Mme

Elisabeth) : jeux, tables...ceci afin de répondre au besoin de centaines de familles de l'Avenue et des nouvelles résidences.

- Rappel du besoin d'entretien et de clarification des pistes cyclables et des voies pour piétons.
- Quand les sujets sont transversaux, participation commune avec d'autres associations (Potager du Roi, SDIP, Viroflay, Jardins familiaux, Lycée La Bruyère...) : plantation d'arbres fruitiers, sécurité routière...
- Participation en 2024 aux célébrations du Bicentenaire de la création des pépinières Truffaut, l'histoire de notre avenue lui étant liée : affichage de panneaux qui évoquent le passé de notre avenue, plantation de 200 arbres fruitiers palissés sur la ville, réalisation d'une plantation magistrale d'arbres fruitiers en contre-espalier au pied du Lycée La Bruyère...
- S'informer sur les projets d'aménagement urbain qui concernent l'avenue de Paris et ses abords ou projets qui peuvent impacter la vie des résidents : évolution du parking de la Place d'Armes, travaux de la gare de la ligne 18 du Grand Paris, impact de l'aménagement du quartier de Satory...)
- Demander à être associé aux orientations d'aménagement concernant l'Avenue de Paris.
- Demander le fleurissement des allées, suivre l'évolution des arbres de l'avenue.
- Témoigner de nuisances sonores la nuit, de stationnements inappropriés (camionnettes, véhicules de location...).
- Proposition d'un parking sous-terrain sous l'avenue...

En bref, être membre de l'ARAP, c'est donner plus de poids à une association préoccupée par l'une des plus larges & longues avenues de France, tout en étant en relation avec les autres associations de Versailles et les Conseils de quartiers.